



natura

TOURBIÈRES ET RUISSEaux DE MOUTHE, SOURCE DU DOUBS

Département du Doubs

Altitudes : 933 – 1 068 m

Surface indicative : 124 ha

Référence : FR4301282

1 commune concernée :

Mouthe

NATURE DU SITE

Tourbières hautes et basses - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Habitats d'eaux douces.

DESCRIPTION DU SITE - INTÉRÊT

Le bourg de Mouthe est installé au cœur d'un val qui s'étend de Métabief à Foncine-le-Bas, limité au sud par la forêt du Noirmont. Surcreusé par les glaciers du Quaternaire, ce val est rempli de dépôts imperméables à l'origine des milieux humides qui le composent actuellement.

Il est parcouru par le ruisseau du Cébriot et par le Doubs qui y prend sa source à 937 m d'altitude, sous forme d'une exurgence des calcaires portlandiens de la retombée nord occidentale de l'anticlinal du Risoux.

Ce secteur recouvre la source du Doubs entourée par une tourbière, une seconde tourbière à l'est de Mouthe et les ruisseaux du Cébriot et du Cul du Bief.

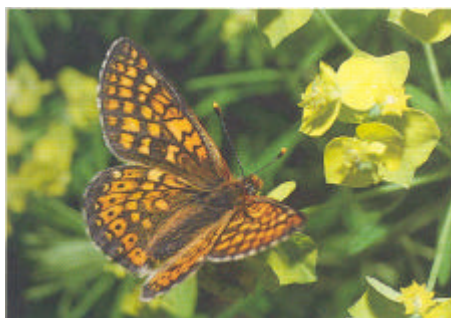
Une tourbière est un biotope spécialisé qui engendre un écosystème particulier. Son microclimat a permis le développement d'espèces boréo-arctiques (espèces des régions nordiques de l'Europe). Les tourbières sont d'importants réservoirs hydriques et jouent un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région.

Dans le Massif du Jura, en altitude, les facteurs climatiques sont propices à l'installation

de tourbières (forte pluviométrie, basses températures et absence de périodes sèches de longue durée). La genèse d'une tourbière y est datée de plus de 10 000 ans. A l'origine, les glaciers se sont retirés de la région et ont laissé place à des cuvettes imperméabilisées remplies d'eau. Progressivement ces plans d'eau se sont comblés et ont favorisé la formation de **bas-marais alcalins** (6000 ans). Le développement d'un réseau karstique* et la proximité de dolines permettant l'évacuation des eaux de ruissellement, induit la création, au sein du bas-marais alcalin, d'îlots soustraits à l'influence des eaux carbonatées. Ces îlots, sous l'influence d'un climat froid, sont alors alimentés uniquement par les précipitations abondantes. Un milieu acide s'établit progressivement. La végétation se spécialise alors avec installation de sphaignes qui constituent de vastes coussins bombés. Leur croissance en dôme et en cercles concentriques crée un ensemble qui se bombe et s'élargit progressivement en **tourbière bombée ou haut-marais acide** qui finit par évoluer jusqu'au stade climacique* : assèchement, installation des éricacées et quelques fois du pin à crochets. Il est rare que cette tourbière colonise tout le bas-marais alcalin, on parle alors de **tourbière mixte**. Un marais de transition très humide et riche en

espèces se développe fréquemment au contact du bas marais alcalin et du haut-marais.

Les différentes tourbières observées à Mouthe sont des tourbières typiques jurassiennes : on distingue un bas-marais alcalin qui évolue progressivement vers un haut-marais acide, c'est une tourbière mixte. Elles recèlent une flore remarquable et caractéristique ainsi que la présence de deux espèces exceptionnelles en France : le bouleau nain et la laïche étoile des marais). Le marais des Seignes héberge une grosse population de damier de la succise. C'est un papillon dont la chenille se nourrit de feuilles de succise des prés, une dipsacacée qui croît dans des prairies humides.



Damier de la Succise

En plus de son intérêt paysager, la source du Doubs permet le développement de mégaphorbiaies* d'altitude (végétation à hautes herbes plutôt hygrophiles) et d'une importante végétation fontinale.

Il s'agit également de la référence franc-comtoise en terme de suivi de la qualité physico-chimique des eaux.

L'eau crée également des conditions favorables à la vie des amphibiens et reptiles ; on y recense les tritons alpestre et palmé et le lézard vivipare.

Le site voisine des installations sportives et touristiques : visite de la source du Doubs en été, remontées mécaniques en hiver et urbanisation (zone d'activités). Il convient d'en maîtriser les impacts sur les milieux naturels.

La tourbière à l'est de Mouthe a été largement exploitée à l'exception d'un monticule central ; les fosses de recolonisation abritent de nombreux bouleaux nains très vigoureux.

Le ruisseau de Cébriot est soumis à une charge organique excédentaire à l'amont (rejets domestiques) et plus à l'aval, à l'impact du creusement de mares ou d'étangs.

OBJECTIFS ET MOYENS DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

Les objectifs de gestion et les moyens de préservation découlent de la sensibilité particulière des milieux naturels et des atteintes observées. Sur l'ensemble du site, plusieurs priorités se dégagent ; les moyens permettant de les atteindre devront faire l'objet d'une définition au niveau local sur les thèmes suivants :

Contrôler les qualités physico-chimique et biologique des eaux :

- ⇒ éviter tout dépôt ou épandage de matière organique dans les tourbières et les secteurs environnants,
- ⇒ inciter les exploitants à limiter l'emploi des fertilisants dans les prairies périphériques,
- ⇒ s'assurer que la fréquentation touristique n'est pas à l'origine d'altération : piétinements des bords de la source, pollution de l'eau, déchets.

Préserver la qualité des habitats naturels :

- ⇒ restaurer la capacité de stockage en eau des zones humides et inciter les propriétaires à ne réaliser aucune opération nouvelle de drainage ou de creusement de mares et d'étangs,
- ⇒ ne pas boiser les tourbières,
- ⇒ maintenir une action ménagée sur les prairies de transition par une fauche tardive régulière et une utilisation extensive,
- ⇒ définir une gestion conservatoire pour l'ensemble des éléments de la mosaïque des tourbières (maintenir un équilibre entre les milieux se boisant et les milieux ouverts),
- ⇒ préserver les tourbières de toute urbanisation et de tout aménagement visant à favoriser la fréquentation humaine,
- ⇒ mettre en place une protection globale des tourbières car elles présentent d'un intérêt biologique et écologique international.

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Justifie la proposition de site d'intérêt communautaire, en vue d'intégrer le réseau Natura 2000 comme Zone spéciale de conservation.

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
3260	Rivières des étages planitiaire* à montagnard avec végétation de renoncule	
6410	Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	
6432	Mégaphorbiaies subalpines et alpines	
6520	Prairies de fauche de montagne	
7110	Tourbières hautes actives	*
7140	Tourbières de transition et tremblantes	
7230	Tourbières basses alcalines	
91D0	Tourbières boisées	*

Espèce animale, inscrite à l'annexe II de la directive habitats :

Groupe	Nom français
Invertébrés	Damier de la succise

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées sur le site :

	Végétaux	Invertébrés	Oiseaux	Autres Vertébrés
Niveau européen	/	1	/	/
Niveau national	7	/		4
Niveau régional	4	/		/

GLOSSAIRE

Alcalin : à pH élevé, non acide.

Climacique : qualifie le stade d'équilibre d'un écosystème, stable à l'échelle humaine.

Eutrophe : riche en éléments nutritifs et à forte activité biologique.

Karstique : qualifie un sous-sol calcaire riche en cavités et en circulation d'eaux souterraines.

Mégaphorbiaie : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches.

Molinie : graminée caractéristique des prairies paratourbeuses ou des prairies humides.

Montagnard : adjectif caractérisant l'étage de végétation à une altitude comprise entre 700 et 1200 mètres.

Planitiaire : de la plaine.

Subalpin : étage de végétation se développant au dessus de 1200 mètres d'altitude dans le Jura.